



## Récépissé de déclaration d'une demande de permis d'aménager

N° de déclaration : O31692-50669PA  
N° national : O31692



CHRISTOPHE MOLY  
ARCHI CONCEPT  
2 BD DES PYRENEES  
66000 PERPIGNAN

Monsieur CHRISTOPHE MOLY, inscrit au tableau sous le mode d'exercice Associé de la société d'architecture ARCHI CONCEPT, a déclaré le lundi 25 mai 2020 avoir établi et signé le projet architectural, paysager et environnemental suivant :

Aménagement d'un lotissement dont la surface de terrain à aménager est de 155104 m<sup>2</sup> et dont le nombre de lots projetés est de 279 et le nombre de macro lots est de 40.  
Cette opération est réalisée pour le compte de DOMAINE DES CHENES VERTS, aménageur privé dont l'adresse est :

19, rue de Vienne  
75801 - PARIS

La localisation du terrain à aménager est :  
LIEU DIT NEGUEBOUS SUD  
66700 - ARGELES SUR MER

La mission confiée à l'architecte est partielle : établissement du projet architectural ou du PAPE et assistance pour le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

La date prévisionnelle du dépôt de la demande de permis d'aménager un lotissement est le mercredi 26 février 2020.

Ce document vaut récépissé de déclaration conformément aux dispositions de l'article 14-3 du décret n° 77-1481 du 28 décembre 1977 modifié par le décret n° 2017-495 du 6 avril 2017.

Fait à Paris, le lundi 25 mai 2020

Denis Dessus, Président du Conseil national  
de l'Ordre des architectes

O31692-50669PA 25/05/2020